



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N°2023-239

Objet : Diverses rues

Circulation alternée (par panneaux « B15/C18 »)

Le Maire de la Ville de Redon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route portant règlement général de la circulation,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1 – 8^{ème} partie « signalisation temporaire »

Vu la demande en date du 25 mai 2023, présentée par Axians-Cegelec – 1 Boulevard de l'Odet – 35740 Pacé, afin d'intervenir sur des chambres Télécom pour tirage de fibre,

Considérant que pour permettre le bon déroulement des travaux, il y a eu lieu, dans diverses rues, d'alterner la circulation (par panneaux « B15/C18 »), à compter du lundi 19 juin 2023, à partir de 8h00, et ce jusqu'à la fin des travaux programmés le vendredi 30 juin 2023 à 18h00,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : Afin de permettre le bon déroulement des travaux cités ci-dessus, la circulation sera alternée (par panneaux « B15/C18 »), à compter du lundi 19 juin 2023, à partir de 8h00, et ce jusqu'à la fin des travaux programmés le vendredi 30 juin 2023 à 18h00, dans les rues suivantes :


- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| - Quai Surcouf | - Rue de Beaulieu |
| - Rue des Doves | - Rue de la Châtaigneraie |
| - Avenue du Mal Foch | - Avenue Joseph Ricordel |
| - Place de Bretagne | - Rue de Briangaud |
| - Place Charles de Gaulle | - Rue de la Vieille Ville |
| - Rue Saint Michel | - Rue Jean Monnet |
| - Rue de Rennes | |

ARTICLE 2 : L'entreprise Axians-Cegelec sera chargée d'assurer la pré-signalisation, la signalisation et la protection du chantier. Elle devra mettre en place les panneaux de signalisation nécessaires à l'information des usagers et veiller au maintien de la sécurité qui sera sous sa responsabilité.

ARTICLE 3 : Le Maire de Redon, le Capitaine de Brigade de Gendarmerie chargé de la Circonscription, le Chef de service de la Police Municipale, le Directeur Général des Services, le Directeur des Services Techniques de l'Aménagement et du Patrimoine, les agents placés sous leurs ordres, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.



À Redon, le 31 mai 2023
Pour le Maire,
André Croguennec
Le Conseiller Municipal délégué
à l'Occupation de l'Espace Public

	Demande d'autorisation d'intervenir sur voirie départementale en et hors agglomération		
	<p>Les demandes établies sont à déposer deux (2) mois à l'avance au service construction de l'agence départementale. En l'absence de réponse dans un délai de deux (2) mois à compter de la demande à l'agence, l'autorisation est réputée refusée. La demande ne pourra être traitée que sur présentation d'un dossier complet.</p> <p>(Autorisation de travaux 1 mois avant ; Permission de voirie 2 mois avant)</p> <p>Code de la voirie routière L113-2; L115-1 à L116-8; L123-8; L131-1 à L131-7; L141-10 et L141-11 Code général des collectivités territoriales L2213-6; L2215-4 et L2215-5 Le règlement de la voirie départementale approuvé par la Commission Permanente le 19 novembre 2012 http://www.ille-et-vilaine.fr/fr/inforoute</p>		
<input checked="" type="checkbox"/> Première demande <input type="checkbox"/> Renouvellement		Le cas échéant, indiquez le N° Permis de Construire correspondant :	
Le demandeur : Particulier <input type="checkbox"/> Maître d'œuvre <input type="checkbox"/> Entreprise <input checked="" type="checkbox"/>		Concessionnaire/Exploitant de réseau <input type="checkbox"/> Maître d'ouvrage <input type="checkbox"/> Entrepreneur <input type="checkbox"/>	
Nom : PLASSOUX Prénom : Bruno		Société : AXIANS - CEGELEC OUEST TELECOM Représenté par :	
Adresse Numéro : 1 Extension :		Nom de la voie : boulevard de l'Odet	
Code postal : 35740 Localité : PACE Téléphone : 06 19 56 80 62		Courriel : bruno.plassoux@axians.com	
Si le bénéficiaire est différent du demandeur			
Nom : ORANGE Prénom : Tristan DELAHAYE		Adresse : Numéro : 8 Extension : Nom de la voie : rue Jacqueline Auriol	
Code postal : 35136 Localité : ST JACQUES DE LA LANDE Téléphone : 06 40 56 11 21			
Localisation du site concerné par la demande			
Voie concernée : Route départementale D 775-164-67-3117-128 <input type="checkbox"/> Hors agglomération <input checked="" type="checkbox"/> En agglomération		Point de repère (PR) routier de début : + Point de repère (PR) routier de fin : +	
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie / lieu-dit : Quai Surcouf - rue des Douves -		. av. Maréchal Foch - rue St. Michel - rue de Rennes - rue de la Châtaigneraie - av. Joseph Ricordel	
Code postal : 35600 Commune : REDON		Date prévue de début des travaux : 19/06/2023 Durée des travaux (en jours calendaires) : 12 jours	
Concessionnaires : Les travaux sont inscrits au calendrier de coordination des travaux sur routes départementales : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Année :			
Carte Arcgis du réseau routier départemental du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine : http://cg35.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=1b27973e5ffe416a8793ef94837c8b55			
Nature de la demande			
Intervention sur des chambres Télécom pour tirage de fibre			
<input type="checkbox"/> Alignement <input type="checkbox"/> Pose de clôtures <input type="checkbox"/> Pose de portail (portillon) <input type="checkbox"/> Plantations <input type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/> A l'alignement <input type="checkbox"/> En retrait de l'alignement mètres			
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : N° Commune :			
<input type="checkbox"/> Stationnement ou dépôt <input type="checkbox"/> Demande initiale <input type="checkbox"/> Prolongation <input type="checkbox"/> Matériaux <input type="checkbox"/> Echafaudage <input type="checkbox"/> Benne <input type="checkbox"/> Grue <input type="checkbox"/> Camion déménagement <input type="checkbox"/> Autre :			
<input type="checkbox"/> Accès <input type="checkbox"/> Pour parcelle agricole non bâtie <input type="checkbox"/> Pour parcelle constructible <input type="checkbox"/> Elargissement d'accès <input type="checkbox"/> Avec franchissement de fossé : Diamètre de la buse millimètres de la saillie mètres Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature de la buse (type de matériaux) : <input type="checkbox"/> Sans franchissement de fossé : Diamètre de l'aménagement mètres Parcelle(s) : N°			
<input type="checkbox"/> Eau - Assainissement <input type="checkbox"/> Création <input type="checkbox"/> Eau potable <input type="checkbox"/> Eaux usées <input type="checkbox"/> Eaux pluviales <input type="checkbox"/> Renouvellement <input type="checkbox"/> Suppression <input type="checkbox"/> Intervention sur le réseau existant (*)			
<input checked="" type="checkbox"/> Télécommunications <input type="checkbox"/> Création <input type="checkbox"/> Aérien <input checked="" type="checkbox"/> Souterrain <input type="checkbox"/> Suppression <input checked="" type="checkbox"/> Intervention sur le réseau existant (*)			
<input type="checkbox"/> Electricité <input type="checkbox"/> Création <input type="checkbox"/> Aérien <input type="checkbox"/> Souterrain <input type="checkbox"/> N° d'affaire : <input type="checkbox"/> Renouvellement <input type="checkbox"/> Suppression <input type="checkbox"/> Intervention sur le réseau existant (*)			

(*) Uniquement réparation et entretien sans modification de linéaire de réseau

Page 1 / 2

<input type="checkbox"/> Gaz	<input type="checkbox"/> Création	<input type="checkbox"/> Pipelines <input type="checkbox"/> Renouvellement	<input type="checkbox"/> Ouvrages <input type="checkbox"/> Suppression	N° d'affaire :	<input type="checkbox"/> Intervention sur le réseau existant (*)
<input type="checkbox"/> Hydrocarbures	<input type="checkbox"/> Pipelines <input type="checkbox"/> Création	<input type="checkbox"/> Ouvrages <input type="checkbox"/> Renouvellement	<input type="checkbox"/> Station service <input type="checkbox"/> Suppression		<input type="checkbox"/> Intervention sur le réseau existant (*)
<input type="checkbox"/> Autres :	<input type="checkbox"/> Création	<input type="checkbox"/> Renouvellement	<input type="checkbox"/> Suppression		<input type="checkbox"/> Intervention sur le réseau existant (*)
<input type="checkbox"/> Saillies ou surplomb	Largeur : de la voie mètres des trottoirs mètres		de la saillie mètres hauteur sous saillie mètres		
	<input type="checkbox"/> Balcon <input type="checkbox"/> Lanternes, enseignes, attributs	<input type="checkbox"/> Auvents, marquises <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Bannes (stores)	<input type="checkbox"/> Marches et saillies au sol	
<input type="checkbox"/> Rejet	<input type="checkbox"/> Eaux usées traitées	<input type="checkbox"/> Eaux pluviales	SPANC : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
	Référence cadastrale : Section(s) :				
	Parcelle(s) :		Commune :		

En cas de travaux en limite du domaine public routier, une demande complémentaire d'arrêté d'alignement doit être déposée auprès de l'agence départementale concernée. Pour connaître l'agence départementale concernée : le site <http://www.ille-et-vilaine.fr/fr/inforoute>, "Carte de la gestion des routes départementales par agence"

Travaux sur réseaux (électricité, eau, pétrole, gaz, télécommunication) sur route départementale

	Sous voirie	Sous accotement ou trottoirs
<input type="checkbox"/> Tranchée longitudinale de mètres mètres
<input type="checkbox"/> Tranchée transversale de mètres mètres
<input type="checkbox"/> Fonçage ou forage de mètres mètres

Pièces à joindre obligatoirement à la demande

1 - Pour toute demande

Plan de situation du projet 1/10 000 ou 1/20 000 Plan de masse du projet 1/1 000 ou 1/2 000 ⁽¹⁾ Photo

2 - Pièces complémentaires par nature de demande

2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb
Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers implantés sur le domaine public routier

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500 Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50
 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500

⁽¹⁾ Extrait cadastral ou équivalent

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : PACE

Le : 25/05/2023

Signature : Bruno Plassoux

Nom : PLASSOUX

Prénom : Bruno

Qualité : CONDUCTEUR DE TRAVAUX

La loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, garantit un droit d'accès et de rectifications des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

<p>Toute demande concernant des travaux en agglomération doit au préalable être renseignée de l'avis du maire.</p> <p>Demande d'intervention située toute ou partie en agglomération</p> <p style="text-align: center;">Agglomération</p>	<p>Visas du maire :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable (observations exposant les réserves)</p> <p>Date : 31/05/2023</p> <p>Cachet et signature du maire pour le Maire, André Croquec Secrétaire Municipal de l'Etat à l'Occupation de l'Espace Public</p> <p>A Transmettre à l'agence départementale concernée ⁽²⁾</p>
<p>Demande d'intervention située entièrement hors agglomération</p> <p style="text-align: center;">Agglomération</p>	<p>Demande à transmettre à l'agence départementale concernée ⁽²⁾</p>

⁽²⁾ Liste des agences départementales sur le site internet : <http://www.ille-et-vilaine.fr/fr/inforoute> : PDF "Carte de la gestion des routes départementales par agence"

Mise à jour le 18.02.2020

Page 2 / 2